

Communiqué de presse



16 octobre 2015

Une coopération régionale unique, pour une gestion durable des déchets en Franche-Comté.

Le Préfet de la région Franche-Comté, l'ADEME, les quatre départements francs-comtois et six collectivités* en charge du traitement des déchets ménagers se réunissent à Besançon le vendredi 23 octobre 2015 pour la signature d'une Charte de coopération, fruit d'une réflexion commune pour une gestion rationnelle des déchets à l'échelle régionale.

Les politiques mises en place par les collectivités de Franche-Comté (tarification incitative, programmes locaux de prévention, valorisation organique, etc.), sous l'impulsion des lois issues du Grenelle de l'Environnement, ont entrainé une baisse significative de la quantité de déchets produits à l'échelle régionale.

Face à cette situation, les collectivités en charge du traitement des déchets ménagers ont compris l'intérêt de travailler ensemble. En effet, certaines collectivités manquent de déchets alors que d'autres en sont saturées. Pour d'autres collectivités, des installations de traitement arrivent en fin de vie et nécessitent un renouvellement ou une rénovation. A ce stade, la mutualisation d'équipements entre collectivités pourrait être une solution économique, y compris pour l'usager.

En 2013, sous l'égide du Préfet de la région Franche-Comté, l'ADEME engage, avec l'appui de l'ASCOMADE, la structuration du travail réalisé par certaines collectivités et anime une dynamique régionale pour le traitement des déchets en Franche-Comté. La Charte de coopération signée le 23 octobre 2015 formalise la dynamique engagée. Elle pourra être élargie et signée par d'autres collectivités, notamment dans le cadre de la future région Bourgogne-Franche-Comté.

*Les 6 collectivités signataires de la Charte de Coopération Régionale pour le traitement des déchets ménagers :

(1 200 000 habitants sont concernés)

- Pays de Montbéliard Agglomération (25) SYDOM du Jura (39)
 - SYTEVOM (70)
- Préval Haut-Doubs (25)
- CEDEDID (00)

• SYBERT (25)

• SERTRID (90)

CONTACTS PRESSE: ADEME Franche-Comté

Simon-Pierre MOSSE Tél.: 03 81 25 50 08 simon-pierre.mosse@ademe.fr Préfecture de la région Franche-Comté
Dominique MENDEL
Tél.: 03 81 25 10 70
pref-communication@doubs.gouv.fr